Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Électricien, veuillez visiter :
bpelectricien.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ÉLECTRICIEN • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Brevet Professionnel Installations et Équipements Électriques

Session 2009 • Code sujet : **E2** • Durée : **40 min** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Réalisation du dossier de synthèse** (3 questions) — **Page 3**

2. **Présentation orale et entretien** (3 questions) — **Page 5**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/U22 - Mise en service - maintenance/2009/BP Électricien - U22 - Mise en service - maintenance - Session 2009 - 1-Sujet.pdf

1. Réalisation du dossier de synthèse

Le candidat rend compte de deux activités liées à l'exécution de chantiers et les replace dans le cadre général de son entreprise et de son environnement professionnel. La grille évalue notamment l'étude de cas, l'analyse des problèmes et solutions, l'organisation du travail, les aspects réglementaires et sécuritaires, ainsi que la qualité du dossier.

Entreprise et situations de travail

Question 1. Décrire le cadre général de l'entreprise, son organisation et son statut, puis présenter les deux activités relatives à l'exécution de chantiers. Situer l'activité professionnelle dans l'entreprise et son environnement, en abordant la coordination des tâches, la planification des activités et la justification des délais.

Présenter les informations propres à l'entreprise et deux situations de chantier distinctes. Préciser son organisation, son statut et votre rôle dans chaque situation.

Élément	À renseigner
Entreprise	Nom, statut, activités, organisation
Situation 1	Chantier, tâches réalisées, rôle personnel
Situation 2	Chantier, tâches réalisées, rôle personnel
Coordination et délais	Intervenants, ordre des tâches, échéances, contraintes et écarts constatés

Relier votre activité aux échanges avec le responsable, les collègues, les autres corps de métier et le client. Justifier les délais à partir du déroulement réel des chantiers.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Présenter l'entreprise, les deux chantiers, votre rôle, la coordination des tâches et la justification des délais.

Étude de cas et solutions techniques

Question 2. Choisir une étude de cas pertinente, analyser techniquement les problèmes rencontrés lors des chantiers et justifier les solutions retenues en tenant compte des contraintes technologiques, réglementaires et sécuritaires.

Choisir une étude de cas issue d'un chantier et présenter un problème technique réellement rencontré. Expliquer ses causes, ses conséquences sur l'installation et les contraintes du site.

1. Comparer les solutions possibles selon leur faisabilité et leur compatibilité avec les matériels et ouvrages existants.
2. Justifier la solution retenue au regard des contraintes technologiques, des règles applicables et des exigences de sécurité.
3. Décrire sa mise en œuvre et les contrôles réalisés, puis préciser le résultat obtenu.

Pour les opérations électriques, indiquer les mesures de prévention adaptées, les habilitations nécessaires et la consignation lorsque l'intervention l'exige.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Analyser un problème réel, comparer les solutions et justifier le choix par les contraintes techniques, réglementaires et de sécurité.

Compte rendu du chantier

Question 3. Rendre compte par écrit ou oralement du déroulement d'un chantier, en présentant ses aspects technologiques, normatifs, réglementaires et sécuritaires. Veiller à la qualité de la rédaction et à la lisibilité du dossier.

Rendre compte du déroulement réel du chantier dans l'ordre, en distinguant votre intervention, les contrôles et les résultats. Une présentation claire peut suivre ces étapes :

- Préparation : plans, repérage, matériel, coordination et analyse des risques.
- Réalisation : travaux effectués et règles de mise en œuvre appliquées.
- Vérifications et réception : contrôles adaptés à l'installation, essais, réserves et transmission des documents.

Préciser les aspects technologiques, normatifs, réglementaires et sécuritaires effectivement rencontrés. Employer un vocabulaire professionnel, des phrases lisibles et des faits précis. Signaler les difficultés et les mesures prises, sans confondre les prescriptions applicables avec les contrôles réellement effectués.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Présenter chronologiquement les travaux, les règles appliquées, les mesures de sécurité, les contrôles et leurs résultats.

2. Présentation orale et entretien

Le candidat présente ses activités en entreprise, deux situations de travail et une étude de cas, puis échange avec les évaluateurs. La grille prévoit 20 minutes d'exposé et 20 minutes d'entretien, et porte sur l'argumentation, les résultats, la pertinence des solutions, l'expression orale et l'aptitude au dialogue.

Activités et situations de travail

Question 1. Présenter ses activités en entreprise et les deux situations de travail, puis argumenter la manière dont le problème technique a été résolu.

Présentez brièvement l'entreprise, son organisation et votre rôle. Pour chacune des deux situations réellement vécues, précisez le contexte, votre tâche, les contraintes et le résultat obtenu. Pour expliquer la résolution du problème technique, reliez le diagnostic aux solutions envisagées et justifiez votre choix.

1. Situation 1 : activité réalisée et résultat.
2. Situation 2 : problème rencontré, démarche de résolution et résultat.

Employez le « je » pour distinguer votre contribution de celle de l'équipe.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Dans l'entreprise [nom], j'ai réalisé [activité]. Dans les deux situations, j'ai contribué à [tâches] et résolu [problème] par [solution], avec [résultat].

Étude de cas

Question 2. Présenter une étude de cas, les résultats obtenus et la pertinence de la solution choisie.

Choisissez une étude de cas précise, issue de votre activité. Présentez le besoin, le problème technique et les contraintes du chantier, puis justifiez la solution retenue au regard des exigences technologiques, réglementaires et de sécurité.

- **Résultats :** indiquez les contrôles effectués et les constats obtenus.
- **Pertinence :** reliez la solution au besoin et aux contraintes.
- **Bilan :** précisez si l'objectif est atteint et, si nécessaire, une amélioration possible.

Appuyez votre présentation sur des faits et mesures réellement observés.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pour répondre à [besoin], j'ai retenu [solution], adaptée à [contraintes]. Les contrôles ont montré [résultats] et l'objectif a été [atteint / partiellement atteint].

Expression orale et entretien

Question 3. S’exprimer oralement avec qualité et faire preuve d’aptitude au dialogue pendant l’entretien avec les évaluateurs.

L’épreuve prévoit 20 minutes d’exposé et 20 minutes d’entretien. Structurez l’exposé avec une introduction, les deux situations, l’étude de cas et une conclusion. Parlez distinctement, à un débit régulier, et utilisez un vocabulaire professionnel.

1. Écoutez chaque question jusqu’au bout.
2. Répondez directement et justifiez vos choix par des faits.
3. Si une information vous manque, dites-le et indiquez comment vous la vérifieriez.

Restez courtois, ouvert à l’échange et précis sur les limites de votre intervention.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Je présente clairement mes activités, justifie mes choix par des faits, écoute les questions et y réponds avec précision et courtoisie.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2009)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E2 du Brevet Professionnel Installations et Équipements Électriques porte sur l'exécution d'un chantier en milieu professionnel. La session n'est pas indiquée ; le code est E2, le coefficient 4 et la durée annoncée 40 minutes, réparties en 20 minutes d'exposé et 20 minutes d'entretien. Elle évalue un dossier de synthèse et une présentation orale, notamment l'analyse technique, l'organisation, la sécurité et la communication professionnelle.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le dossier décrit deux activités de chantier et les replace dans l'organisation et l'environnement de l'entreprise.
- L'étude de cas analyse les problèmes rencontrés et justifie les solutions selon les contraintes technologiques, réglementaires et sécuritaires.
- Les niveaux de maîtrise de A à E correspondent aux coefficients 1, 0,75, 0,5, 0,25 et 0.
- La grille de synthèse attribue 20 points au dossier et 20 à l'oral ; le total sur 40 est ramené sur 20 et arrondi au demi-point supérieur.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter distinctement les deux situations de travail et décrire l'entreprise, son organisation et son statut.
- Justifier les solutions techniques à partir des contraintes technologiques, réglementaires et sécuritaires.
- Expliquer la coordination des tâches, la planification des activités et la justification des délais.
- Préparer un exposé de 20 minutes et un entretien de 20 minutes ; soigner l'expression orale et le dialogue.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment la grille transforme-t-elle le niveau de maîtrise en note ?

Les évaluateurs cochent un niveau de A à E pour chaque critère. La note correspond au barème du critère multiplié par le coefficient du niveau : A vaut 1, B 0,75, C 0,5, D 0,25 et E 0.

Q : Quels éléments faut-il intégrer pour justifier une solution technique ?

Il faut analyser le problème rencontré et expliquer pourquoi la solution retenue est pertinente. La justification doit tenir compte des contraintes technologiques, réglementaires et sécuritaires indiquées dans la grille.

Q : Comment se répartit le temps de l'épreuve ?

La durée annoncée pour l'épreuve ponctuelle est de 40 minutes. La présentation orale comprend 20 minutes d'exposé et 20 minutes d'entretien, conformément à la grille d'évaluation.

Q : Comment les notes du dossier et de l'oral sont-elles réunies ?

La grille de synthèse attribue 20 points au dossier et 20 points à la présentation orale. Le total est calculé sur 40, converti en note sur 20, puis arrondi au demi-point supérieur.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/U22 - Mise en service - maintenance/2009/BP Électricien - U22 - Mise en service - maintenance - Session 2009 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Électricien : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.